

Observation 128 du 05/03/2023

Madame la Commissaire Enquêtrice,

Habitant de la Vienne, je suis contre ce projet car le sud Vienne est déjà fortement fourni en éoliennes et il est montré par de nombreuses études et sondages que la présence d'éoliennes est néfaste pour le tourisme.

D'abord, concernant le tourisme et les éoliennes : le promoteur lui même indique que « Les principaux enjeux qui ressortent de l'analyse de l'environnement humain à l'échelle de l'aire d'étude immédiate sont (...) les hébergements touristiques. » Or, une étude dans un département voisin qui dépend du tourisme, l'Indre, montre bien l'effet néfaste sur cette activité. Je mets cette étude en attaché et cite une des leçons à tirer de son étude :

*Quelle serait l'impact de l'implantation d'éoliennes industrielles sur votre choix de destination touristiques :*

*Si les éoliennes sont visibles depuis votre lieu d'hébergement :*

- *Dans un environnement proche (0 à 2kms) : 97% changent de destination*
- *A moyenne distance (2 à 10kms) : 95% changent de destination*
- *A l'horizon (> 10 kms) : 72% changent de destination*

Concernant l'existence d'éoliennes sur le territoire autour de ce projet de Brion, nous constatons une forte concentration de parcs déjà en fonctionnement ou autorisés :

- 9 parcs en fonctionnement (Saint Secondin, Bouresse Usson du Poitou, Brion, La Ferrière, Château-Garnier, Savigné, Blanzay...)
- 11 autorisés

Soit une vingtaine de parc éolien autour de Brion.

Autrement dit, si l'objectif est de tuer l'une des activités économiques la plus importantes du territoire, on ne ferait pas mieux que d'implanter un autre parc éolien.

Pour cette raison, de grâce, je vous prie de donner un avis défavorable à ce projet meurtrier pour le secteur.

Bien sincèrement,  
David Manson,